

DECISION N° 012 /D/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 12 AOUT 2025

PORTANT DESIGNATION DES ENTREPRISES RETENUES SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES A L'ISSUE DES APPELS D'OFFRES :

- N°019/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 14 mai 2025 pour le renforcement des réseaux électriques des Stations Nautiques de Lagdo et de Maga ;
- N°021/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 23 mai 2025 pour la fourniture et l'installation des équipements d'attraction dans les Stations Nautiques de Lagdo et de Maga ;
- N°022/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 28 mai 2025 pour la construction d'un bâtiment d'hébergement au Centre d'Accueil de Kribi ;
- N°023/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 28 mai 2025 pour la réhabilitation et l'extension du restaurant du Centre d'Accueil de Kribi.

LE MINISTRE DU TOURISME ET DES LOISIRS,

- Vu la Constitution ;
 - Vu le Décret n° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 - Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 - Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 - Vu le Décret n° 2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 - Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
 - Vu la Lettre Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
 - Vu Le dossier d'Appel d'Offres N°019/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 14 mai 2025 pour le renforcement des réseaux électriques des Stations Nautiques de Lagdo et de Maga ;
 - Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N°021/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 23 mai 2025 pour la fourniture et l'installation des équipements d'attraction dans les Stations Nautiques de Lagdo et de Maga ;
 - Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N°022/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 28 mai 2025 pour la construction d'un bâtiment d'hébergement au Centre d'Accueil de Kribi ;
 - Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N°023/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 28 mai 2025 pour la réhabilitation et l'extension du restaurant du Centre d'Accueil de Kribi ;
 - Vu Les propositions d'attribution des Marchés datées des 4, 8 et 11 juillet 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère du Tourisme et des Loisirs ;
- Considérant les nécessités de service,

